



PICARDIE NATURE

Dossier de presse

Remise en milieu naturel de 4 phoques échoués en Baie de Somme



Dimanche 2 octobre 2011

Communiqué de presse	p.3
L'association Picardie Nature	p.4
Programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme	p.6
Remise en milieu naturel des phoques échoués vivants au cours de l'été 2011	p.7
Les mammifères marins qui s'échouent	p.9
Les phoques de la Baie de Somme au centre de sauvegarde	p.10
Pour en savoir plus sur le Phoque veau-marin	p.11
Pour en savoir plus sur le Phoque gris	p.12
Pour en savoir plus sur les deux espèces	p.13
Suivi de la population de phoques 1986-2011	p.14

Infos évènements :

Date : dimanche 2 octobre 2011 à 14h

Durée : environ 1h00

Lieu : digue de galets de la pointe du Hourdel (80)

Sont invités en premier lieu nos partenaires financiers (Etat, Europe, Conseil Régional de Picardie, Conseil Général de la Somme, Conseil Général de l'Aisne), nos principaux partenaires techniques (CRMM, UFCS, ONCFS ...), d'autres partenaires en région (collectivités, communautés de communes, associations...) ainsi que plusieurs structures nationales d'étude et de protection de la nature (FNE, LPO, etc...) qui pourront ainsi assister à la remise en milieu naturel de 4 Phoques veaux-marins retrouvés échoués au cours de l'été 2011 et soignés au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature.

Pour conclure cet évènement, sera servi le verre de l'amitié.

Remise en milieu naturel de 4 Phoques veaux-marins, échoués en Baie de Somme au cours de l'été

Picardie Nature organisera ce dimanche 2 octobre à 14h00, la remise en milieu naturel de 4 jeunes Phoques veaux-marins, en présence du public. Ces phoques sont nés et se sont échoués en Baie de Somme au cours de l'été 2011, des suites d'une séparation prématurée mère-petit. Ces animaux ont été soignés, au cours des trois derniers mois, au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature.



Enjeu

Compte tenu de l'affluence de spectateurs ces dernières années (environ 1500 personnes), l'enjeu de cette manifestation sera de remettre les phoques en milieu naturel dans des conditions optimales, devant un public nombreux.

Moyens mis en œuvre

- Accès au Hourdel

Le Hourdel sera autorisée aux véhicules dans le respect des places de parking (payantes) prévues à cet effet.

Nous recommandons de préférer les parkings extérieurs autorisés et de se rendre sur le lieu de relâcher des phoques à pied ou en vélo afin de minimiser l'impact (écologique et pratique) d'un afflux de véhicules.

- Sur la plage

Une soixantaine de volontaires de l'association baliseront un cordon de sécurité pour le bon déroulement du relâcher et la tranquillité des phoques.

Il sera demandé aux spectateurs de respecter ce cordon de sécurité, de rester silencieux à l'arrivée des animaux et lors de la mise à l'eau.

Les chiens devront être tenus en laisse sur le haut du cordon de galets.

- Point Presse

Un espace délimité sera réservé à la presse.

Les photographies se feront uniquement à distance, aussi il vous est conseillé de prévoir des télé-objectifs adéquats.

Monsieur Patrick Thiery, Président et Mlle Laëticia Dupuis, chargée de mission mammifères marins, seront disponibles en fin de relâcher pour répondre à vos questions.

Le dossier de presse est disponible sur le site internet de l'association.

> Contact Presse :

Laëticia DUPUIS

Chargée de mission Mammifères marins

laetitia.dupuis@picardie-nature.org

06 08 83 44 99

Cette action est soutenue financièrement par :





PICARDIE NATURE

Picardie Nature c'est :

plus de 700 adhérents

dont 300 bénévoles

www.picardie-nature.org



Qui sommes-nous ?

Picardie Nature est une association loi 1901 gérée par un groupe de citoyens décidés à œuvrer ensemble pour la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvage) et plus largement pour la préservation de notre environnement en Picardie.

Notre association, créée en 1970, est membre de France Nature Environnement et agréée par les Ministères de l'écologie et du Développement durable et de l'Education nationale.

Elle compte actuellement plus de 800 adhérents, dont des associations œuvrant dans les trois départements picards.

Picardie Nature a mis en place son programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme dès 1986, lorsque des animaux ont été de nouveau observés dans l'estuaire de la Somme. Depuis, ce programme est reconduit chaque année, des modifications sont régulièrement apportées en fonction des problématiques rencontrées.

L'objet de l'association (article 3 de nos statuts) :

- Œuvrer à la préservation de l'environnement.
- Œuvrer à la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvage, en particulier les vertébrés) par tous moyens légaux : proposition et mise en œuvre de mesures visant à protéger les individus (sauvetage de couvées, gestion de centre de soins aux animaux sauvages...) et les espèces (mesure de gestion, interventions auprès des élus et autres responsables...).
- Contribuer à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages, et de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites.
- Mener toutes actions et interventions pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, les périmètres sensibles, la protection de la nature, l'urbanisme, dans le cadre de la législation en vigueur.
- Réaliser des études, des recherches, des enquêtes sur la flore et la faune sauvage, en particulier les vertébrés.

> Programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme

Le programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme a été mis en place dès 1986. Son contenu peut être décrit comme suit :

Études :

- Suivi des effectifs de phoques en Baie de Somme
- Suivi de la reproduction des phoques de la baie de Somme
- Suivi des zones de repos utilisées par les phoques
- Suivi de la constitution de la population de phoques
- Suivi individuel par photographie
- Suivi des jeunes remis en milieu naturel



Actions :

- Mise en place d'une surveillance estivale
- Intervention sur les mammifères marins échoués

Sensibilisation :

- Informer les usagers de la baie sur l'évolution de la population
- Sensibiliser le public sur le rythme de vie des phoques et de son environnement

Certaines des actions menées sont inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle de la baie de Somme, qui fut créée en 1994 pour la protection des espèces animales sauvages et des espèces végétales qui se situaient dans la partie nord de l'estuaire. La Réserve Naturelle englobe, toujours aujourd'hui, la majeure partie des reposoirs utilisés par les phoques à marée basse.

Ce programme d'étude est financé par la DREAL Picardie, le Conseil Régional de Picardie, le Conseil Général de la Somme et l'Europe.

Statut des phoques :

Interdiction de chasse depuis 1972 en France

Espèces en annexe III (espèces de la faune protégée) de la convention de Berne (1979) relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe

Espèces en annexe II de la convention de Bonn (1979) sur le convention des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Espèces en Annexe II de la Directive de l'Union Européenne « Habitats-Faune-Flore » du Conseil du 21 mai 1992

> Remise en milieu naturel des phoques échoués vivants au cours de l'été 2011

La colonie de Phoques veaux-marins de la baie de Somme, présente à raison de plusieurs centaines d'individus sédentaires au XIXe siècle, a complètement disparu de l'estuaire picard (et plus généralement des côtes françaises) au début du XXe. Cette disparition fut en grande partie due à une chasse aux phoques intensive et au développement de la pêche sur nos côtes.

Elle s'est spontanément reconstituée dans les années 1970 grâce aux mesures de protection européennes, nationales ou locales. Une dizaine d'individus se sont sédentarisés en 1986 et cette nouvelle population est de nouveau reproductrice depuis 1992.

Actuellement, la colonie de Phoques veaux-marins de la Baie de Somme est la plus importante de France avec près de 60% des effectifs nationaux qui y sont présents.

Une seconde espèce de phoque fréquente la baie de Somme : le Phoque gris ; cette espèce préfère les côtes rocheuses où elle se reproduit. En France, le Phoque gris est principalement présent en Bretagne : aux Sept-Iles et sur les îles Molène.

Les phoques, en baie de Somme, ont un rythme de vie fonction des marées. Lorsque les bancs de sable sont émergés, à marée basse, ils se reposent hors de l'eau : ils se ressourcent en énergie. L'été, les Phoques veaux-marins mettent bas, allaitent les petits, muent ...

Les effectifs de phoques sont variables selon les saisons, la météorologie... Ainsi, c'est en août, lors de la période de reproduction qu'on peut observer le maximum d'individus sur les reposoirs. Cet été 2011, ce sont au maximum 310 Phoques veaux-marins et 85 Phoques gris qui ont été recensés.



Les activités multiples -promenades, sorties équestres, sports nautiques (kayak, kite-surf...) ou passages d'avions de tourisme- pratiquées lorsque les phoques sont sur les reposoirs, peuvent entraîner une mise à l'eau des animaux : c'est ce que l'on appelle un dérangement.

Lors d'un dérangement, tout le groupe de phoques fuit vers l'eau dans un mouvement de panique et de cohue, c'est à ce moment qu'une mère et son jeune peuvent se retrouver accidentellement séparés. Ce jeune phoque, non sevré, ne sait pas se débrouiller seul et se laisse dériver jusqu'à son échouage sur une plage.

Picardie Nature est membre du Réseau National Echouage et intervient sur tout mammifère marin échoué sur la laisse de mer entre Le Touquet et Le Tréport. L'inventaire et l'étude des animaux échoués permettent une meilleure compréhension de l'évolution des populations le long de nos côtes. Ainsi, les animaux morts sont autopsiés et les animaux vivants sont soignés avant de retrouver leur milieu naturel.

Les jeunes phoques retrouvés vivants sont alors accueillis au sein du Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature où ils sont pris en charge jusqu'à leur retour en milieu naturel.

Un jeune Phoque veau-marin pèse à la naissance environ 10 kg et reste trois semaines avec sa mère ; durant cette période l'animal triple son poids : un phoque sevré pèse en moyenne 35 kg. Lorsqu'une séparation prématurée a lieu au cours de cette période de lactation, le jeune maigrit durant sa dérive (ce qui explique des poids inférieurs à 10 kg à l'échouage). Une fois accueilli au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage, il lui faudra environ 3 mois pour atteindre les objectifs de relâcher : savoir se nourrir seul et peser plus de 35 kg.

Afin d'éviter les mises à l'eau des groupes de phoques en été, Picardie Nature met en place une surveillance estivale. Pour cela elle recrute des écovolontaires bénévoles pour protéger les zones de repos des phoques à marée basse et pour proposer des animations gratuites afin de sensibiliser le public. Cet été, elle s'est tenue du 11 juin au 3 septembre 2011.

Sur le terrain, les écovolontaires interceptent et sensibilisent les personnes ayant une activité dans la zone d'estran située



entre 300 et 500 mètres de la colonie de phoques. Ils participent également au suivi scientifique de la population de phoques. De plus, ils animent des points d'observation des phoques depuis la côte, des balades à la découverte des phoques et une exposition ; tout cela gratuitement à l'intention du public.

Les écovolontaires ont réalisé 248 interventions, interceptant et sensibilisant au total 950 personnes, utilisant l'estran situé proche des zones de repos des phoques ; cela pour éviter des mises à l'eau des phoques durant leur temps de repos à marée basse. 74 mises à l'eau n'ont cependant pas pu être évitées, celles-ci ayant été provoquées à près de 60% par des activités nautiques (principalement kayak, bateau de plaisance et nageurs), 38% par des activités terrestres (principalement promeneurs) et 2% par des activités aériennes.

Sur les 52 naissances répertoriées au cours de cet été 2011, 7 jeunes se sont échoués sur le littoral picard avant d'être sevrés naturellement (chez le Phoque veau-marin, le jeune est sevré naturellement à l'âge de 25 jours); ce qui représente près 13,5% des jeunes nés. Ce taux est relativement faible comparé aux années précédentes (environ 40% habituellement) et peut s'expliquer par divers facteurs : d'une part, la météorologie exceptionnelle (pas de tempête) a été favorable aux relations mère-jeune ; d'autre part, nous notons moins d'interventions que les autres années et moins de dérangements qu'en 2010.

Cet été, nous avons mis en place 151 animations gratuites (points d'observation depuis la plage du Hourdel, sorties guidées à travers l'estran et des expositions-conférences) : près de 27 800 personnes ont été sensibilisées. Comme en 2010, ce chiffre reste important (près de 34 000 pers.) et plus important que les années précédentes (10 146 en 2009).



Parmi les animaux non émancipés échoués, cinq étaient vivants et ont été pris en charge par le Centre de Sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature.

Calypso : jeune mâle échoué sur la plage du Crotoy, le 23 juin, il pesait 11 kg

Belem : jeune femelle échouée sur la plage du Hourdel, le 30 juin, elle pesait 11 kg

Alcyone : jeune femelle échouée sur la plage du Crotoy, le 3 juillet, elle pesait 9,5 kg

Nautilus : jeune mâle échoué sur la plage du Crotoy, le 6 juillet, il pesait 9,6 kg

Hermione : jeune femelle échouée au Cap Hornu, le 24 juillet, elle pesait 7,5 kg

Quatre de ces phoques sont actuellement prêts à regagner leur milieu naturel.

Afin de les identifier au sein de la colonie, ils seront munis d'une plaque colorée collée sur la tête, qui permettra d'apprécier leur intégration à la population française. Ces phoques sont également munis d'une bague numérotée et répertoriée qui pourrait permettre de les identifier en cas de nouvel échouage sur les côtes européennes.

Chaque année, une thématique est donnée pour nommer les phoques qui intègrent le centre de sauvegarde, en 2011 il s'agit de noms de bateaux célèbres.

Ainsi le 2 octobre, Calypso, Belem, Alcyone et Nautilus regagneront leur milieu naturel.

> Les mammifères marins qui s'échouent

Le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM), situé à La Rochelle, centralise toutes les informations concernant les mammifères marins qui s'échouent sur le littoral français. Il coordonne un Réseau National Échouage (RNE) dans lequel les correspondants se répartissent les côtes françaises, de façon à intervenir sur le maximum d'échouages indiqués et à récolter un maximum de données sur les animaux (espèces, mesures...)

Picardie Nature est membre du RNE et intervient sur les animaux qui s'échouent entre Le Touquet (62) et Le Tréport (76).

Que faire lorsqu'on découvre un animal échoué ?

Il ne faut surtout pas toucher un mammifère marin échoué.

Il faut prévenir au plus tôt l'association Picardie Nature, soit directement au 0608834499, soit par le biais des services de secours (18).

Un mammifère marin est un animal sauvage qui, lorsqu'il est échoué, n'est pas dans des conditions de vie normales : il est souvent hors de l'eau, proche des activités humaines... De ce fait, il est apeuré et stressé. Ses réactions sont imprévisibles et peuvent être dangereuses : attention au risque de morsure.

Un mammifère marin s'échoue bien souvent pour des raisons pathologiques : attention au risque de transmission de pathologie.

La personne de l'association Picardie Nature que vous aurez alors au téléphone, vous indiquera ce que vous pouvez faire en attendant notre arrivée sur les lieux (zone de protection autour de l'animal ...)



Certains phoques ont des comportements atypiques...

Normalement, les phoques se regroupent à marée basse sur des reposoirs émergés. N'étant pas à l'aise en milieu terrestre, ils surveillent régulièrement les alentours et fuient vers l'eau dès lors qu'ils se sentent menacés. Il est donc fortement conseillé de garder une distance de 300 mètres avec la colonie de phoques lorsque nous pratiquons une activité en baie de Somme.

Lorsqu'ils sont dans l'eau, les phoques sont à l'aise et se sentent en sécurité : ils sont alors très curieux, les jeunes individus étant plus curieux que les plus âgés. La tête hors de l'eau, ils sont myopes, ce qui les pousse à s'approcher très près de ce qui les intrigue, comme d'un kayak, un bateau de plaisance... Dès qu'un geste ou un bruit est émis envers le phoque, il disparaît sous l'eau.

Il arrive, comme cela fut le cas cet été en baie d'Authie, que certains jeunes phoques craignent moins les humains que leurs congénères. Ce comportement est exceptionnel et pourrait faire suite à un passage en captivité (centre de soins). Dans tous les cas, il est rappelé qu'il s'agit d'un animal sauvage, que ses réactions ne sont pas prévisibles et qu'il peut être dangereux (morsures, coups de griffes, coups de nageoires...).



Certains phoques sont blessés...

Plusieurs phoques sont régulièrement observés en baie de Somme et baie d'Authie avec des objets autour du cou (filets de pêche, cercles plastiques...) qui les étranglent. Les animaux, curieux dans l'eau, jouent avec ces objets dérivants et finissent par ne plus pouvoir s'en dépêtrer. Avec le temps, l'animal grandit

et l'objet finit par entailler l'animal. Nous avons réfléchi, ce printemps, au fait d'intervenir pour ôter un filet de pêche sur un Phoque gris. La réflexion est la suivante :

- Une opération de capture nécessite la présence sur le site de personnel qualifié, habitué des captures de phoques en milieu naturel (CRMM, SMRU...) en plus de l'équipe de Picardie Nature ; les animaux concernés pèsent de 150 à 250 kg, ils sont puissants et pourraient être très dangereux pour un manipulateur non expérimenté, il faut donc également prévoir un anesthésiste.
- L'objet qui étrangle les animaux agit comme un garrot, il est donc nécessaire de l'ôter avec minutie, voire sur plusieurs jours, pour ne pas provoquer de problème de circulation sanguine ; cela implique une prise en charge de l'animal pendant plusieurs jours dans un centre de sauvegarde.
- La plaie mise à nue peut servir de voie d'entrée à toutes sortes de pathologies ; il faut donc prévoir un traitement antibiotique de plusieurs jours pour éviter les risques de septicémie...
- L'expérience a été tentée à deux reprises sur l'île de Texel et a abouti à la mort de l'animal quelques jours après l'intervention.

Les moyens à mettre en place pour une telle intervention sont donc considérables par rapport au pourcentage de chance de survie de l'animal.

> Les phoques de la Baie de Somme au centre de sauvegarde

Une annexe au centre de sauvegarde de la faune sauvage, installée sur un terrain mis à disposition par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, a permis d'accueillir les phoques échoués vivants qui nécessitaient des soins avant d'être remis en milieu naturel.

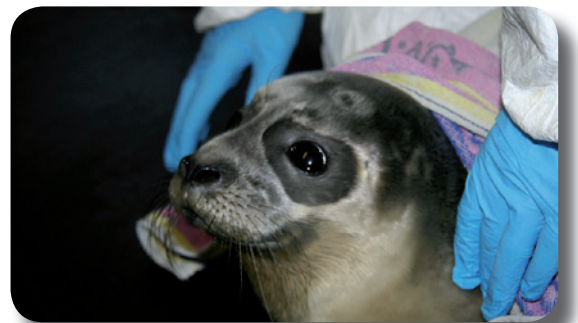
Cette activité, complexe à mettre en place et à faire fonctionner, a mobilisé (et mobilise encore !) des salariés et des bénévoles de l'association depuis plus de 3 mois. Elle est possible grâce à l'aide financière de la DREAL Picardie, de la Région Picardie, du Conseil Général de la Somme et du Fonds Européen de Développement Régional.

L'annexe phoque du centre de sauvegarde accueille actuellement 5 phoques échoués sur le littoral picard.

Dès leur arrivée au Centre de Sauvegarde, les phoques sont placés en boxes de quarantaine. Dans un premier temps ils sont réhydratés toutes les 3 ou 4 heures, selon leur poids et leur état de santé à l'arrivée. Puis ils sont nourris de bouillies de poissons dont la concentration évolue chaque jour, à raison de 5 puis 4 nourrissages par jour. Les rations sont administrées aux animaux, à l'aide d'une sonde oesogastrique, en faisant attention de passer un minimum de temps avec chaque animal pour limiter les contacts et éviter ainsi toute imprégnation.

Cette période passée, des poissons entiers sont proposés aux phoques. En quelques jours, ils sont alors capables de s'auto-alimenter.

Quelques jours plus tard, ils sont déplacés vers un bassin extérieur, en compagnie d'autres phoques, pour se muscler et prendre du poids avant de retrouver la mer !





Nom scientifique

Phoca vitulina (Linné, 1758)

Il existe 5 sous-espèces qui se répartissent dans l'hémisphère nord ; celle que l'on trouve en Europe est Phoca vitulina vitulina.

Noms communs

Common seal / Harbour seal (english)

Gewone zeehond (nederland)

Phoque commun (Belgique, Quebec)

La taille

Les mâles mesurent de 1.4 à 2.0 m et pèsent 70 à 170 kg.

Les femelles mesurent de 1.2 à 1.7 m et pèsent 50 à 150 kg.

A la naissance, le petit mesure 90 cm pour un poids de 8 à 10 kg.

Le pelage

La couleur du pelage varie du gris clair au gris argenté avec des taches noires.

Quelques-uns sont noirs ou gris foncé, voire marrons avec des taches blanches.

Les taches et anneaux sont nombreux sur la face dorsale et plus clairsemés sur la face ventrale. On observe une différence de pelage sur chaque sous-espèce.

L'habitat

Le Phoque veau-marin affectionne principalement les milieux estuariens sablonneux abrités.

Le comportement

L'espèce est plutôt sédentaire bien que de nombreux mouvements entre colonies soient observés, sans organisation sociale hiérarchique.

Il vit en fonction des marées. D'une manière générale, les animaux passent la marée haute dans l'eau, dispersés, explorant leur territoire, s'alimentant ou dormant dans des zones calmes. A marée descendante, dès que les premiers bancs de sable s'exondent, ils se regroupent sur certains bancs de sable (repositoires), situés à proximité d'un chenal large et profond permettant la fuite en cas de danger, où ils s'installent jusqu'à l'arrivée du flot qui les oblige à prendre la mer.

La reproduction

Les femelles sont mûres vers l'âge de 4 ans et les mâles vers 5 ans.

Les accouplements s'observent en septembre, chacun peut s'accoupler avec plusieurs individus.

La période de gestation dure environ 11 mois. Les naissances ont lieu en juillet.

Les femelles donnent généralement naissance à un petit par an. Les naissances multiples sont extrêmement rares. Les femelles mettent bas sur les bancs de sable émergés à marée basse. La lactation dure au maximum 4 semaines.

La mue

Le petit subit sa première mue in-utéro, 3 jours avant la naissance : il perd son lanugo blanc. Chaque année les phoques veaux-marins muent en été.





Nom scientifique

Halichoerus grypus (Fabricius, 1791)

Il existe 2 sous-espèces ; celle que l'on trouve en France est Halichoerus grypus grypus.

Noms communs

Grey seal (english)

Kegelrobbe (deutsch)

Grijze zeehond (nederland)

La taille

Les mâles mesurent de 2.5 à 3.0 m et pèsent 200 à 250 kg.

Les femelles mesurent de 1.7 à 2.2 m et pèsent 150 à 200 kg.

A la naissance, le petit mesure 90 cm pour un poids de 14 kg.

Le pelage

La teinte dominante de leur fourrure est pommelée de gris plus foncé.

La fourrure des mâles ainsi que les taches qui l'ornent sont d'une teinte plus sombre.

L'habitat

Le Phoque gris affectionne principalement les côtes rocheuses.

Le comportement

Les Phoques gris se rassemblent en grand nombre sur les sites de reproduction où les mâles dominants peuvent contrôler des harems.

La reproduction

Les femelles sont mûres vers l'âge de 4 ans et les mâles vers 6 ans.

Les accouplements s'observent en janvier/février, les mâles s'accouplent avec 5 femelles en moyenne.

La période de gestation dure environ 11 mois. Les naissances ont lieu en décembre/janvier.

Les femelles donnent généralement naissance à un petit par an. Les naissances multiples sont extrêmement rares.

Les femelles mettent bas sur les côtes rocheuses.

Le petit est entièrement recouvert d'un lanugo blanc qui va le protéger du froid.

La lactation dure au maximum 21 jours.

La mue

Le petit subit sa première mue à l'âge de 3 semaines, il perd son lanugo blanc, il ne sait pas encore nager ni se nourrir. Il va à l'eau après sa première mue.

Chaque année les phoques gris se regroupent sur des sites de mues en février/mars.



L'espérance de vie

25 ans chez les mâles

35 ans chez les femelles

L'alimentation

Les phoques se nourrissent des poissons qui sont présents dans leur milieu, ainsi leur régime alimentaire varie en fonction des saisons et de leur lieu de vie. En baie de Somme, une première étude menée en 1994 montrait une alimentation principalement basée de flets ; une seconde étude débutée en 2008 montre que les phoques se nourrissent principalement de dragonnets, mais aussi de poissons plats comme les soles perdrix.

Les phoques jeûnent en période de reproduction et se nourrissent peu en période de mue.

Leur formule dentaire : I3/2, C1/1, PC5/5 soit 34 dents.

L'adaptation à la vie aquatique

- corps fusiforme, présence de palmure, colonne vertébrale très mobile ;
- nagent par ondulations latérales du corps, se propulsent avec les nageoires postérieures, les nageoires antérieures servant de gouvernail ;
- vitesse maximale de nage : 35 km/h ;
- vitesse courante de nage : 10 km/h ;
- profondeur maximale de plongée : 220 m ;
- apnée maximale : 30 minutes, lorsqu'ils dorment sous l'eau ;
- apnée courante : 10 minutes, lorsqu'ils se déplacent ;
- cycle respiratoire : courte inspiration, courte expiration et longue période de maintien de respiration ;
- lors de la plongée, ils continuent d'expirer : l'air résiduel est chassé vers les bronchioles (diminue les échanges gazeux et limite le risque d'embolie) ;
- pour économiser l'O₂ contenu dans le sang, ils diminuent leur rythme cardiaque passant de 75/120 battements par minute à 6, et ils réduisent l'irrigation sanguine uniquement vers les organes vitaux.

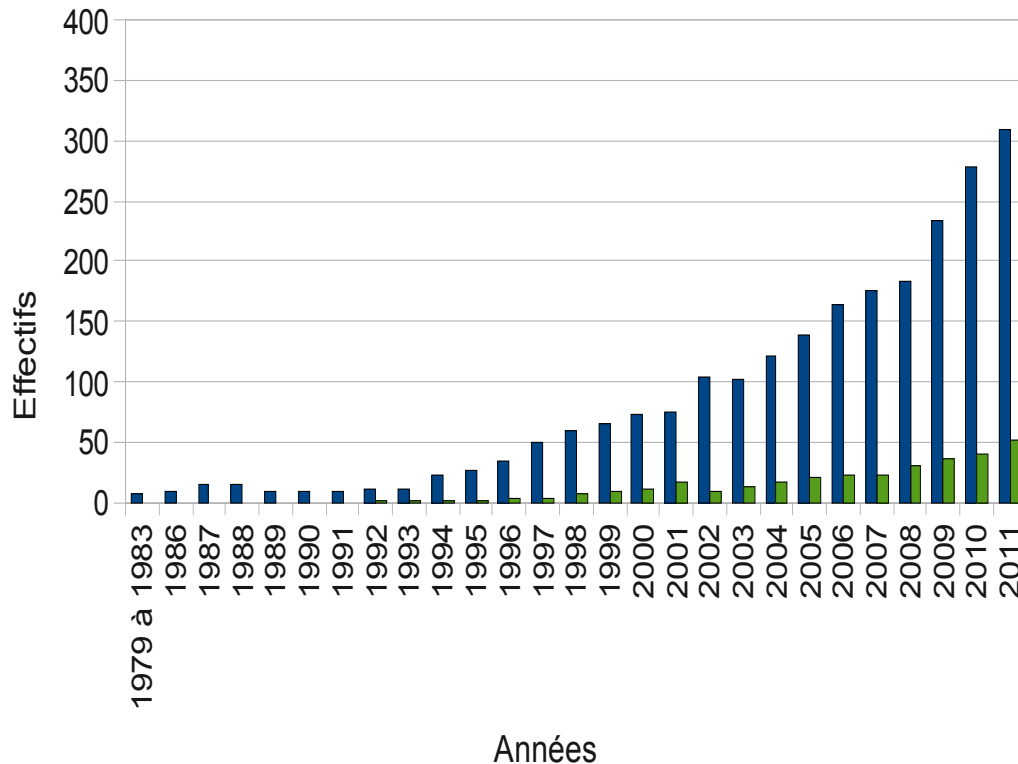
Les organes des sens

- L'ouïe est très développée : le phoque entend mieux dans l'eau que dans l'air.
- La vue est également très développée : le phoque voit mieux dans l'eau que dans l'air. Il peut voir en eau trouble ou obscure.
- L'odorat est très fin : il est utilisé pour repérer les prédateurs mais également pour reconnaître ses petits.
- Le toucher s'effectue grâce aux vibrisses.



Le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina vitulina*) est le seul phoque à être sédentaire et reproducteur sur la côte picarde.

Evolution inter-annuelle des Phoques veaux marins en baie de Somme (maximum: bleu ; naissances: vert)



Les effectifs maxima représentent les phoques qui sont présents en baie de Somme lors de la période de reproduction, soit en août. Le nombre de phoques présents en baie de Somme est variable en fonction des saisons.

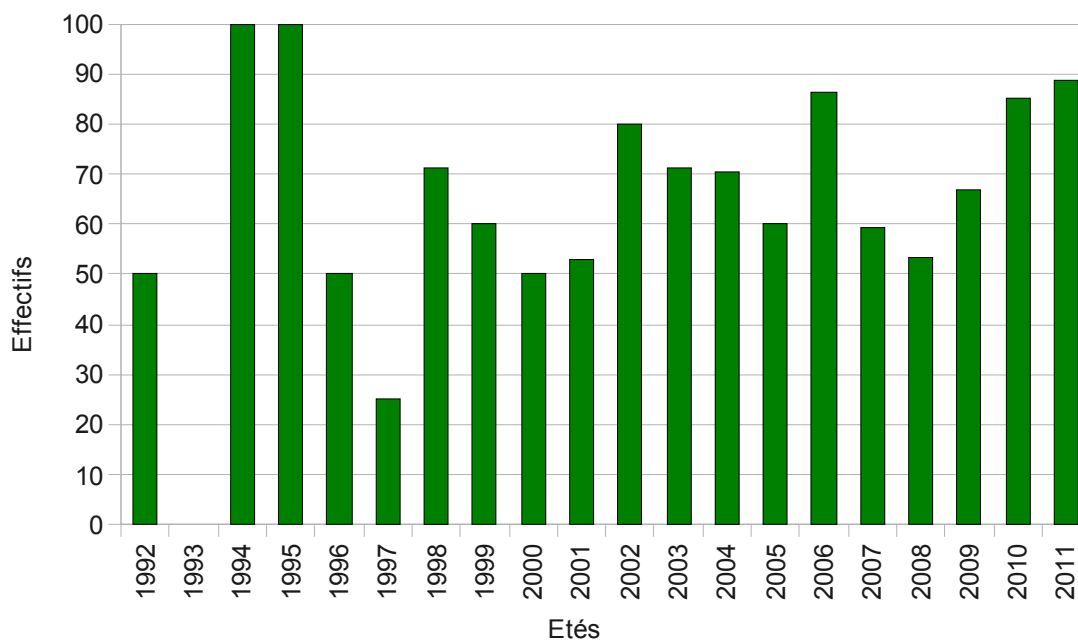
La courbe présente deux phases, avec des taux d'accroissement de population de +19% entre 1992-2002 ; et + 11% entre 2003-2011

La première naissance de Phoque veau-marin en baie de Somme a été observée en 1992. Depuis, on note chaque année plusieurs naissances. Le taux de reproduction est variable d'une année sur l'autre avec un maximum en 2001 avec 22,4% et un minimum en 1995 avec 7,4%. La moyenne, sur la période étudiée, 1992-2011, s'élève à 13,8% de naissances par an.

Les naissances coïncident avec la période la plus touristique, et les mises à l'eau des groupes de phoques à marée basse dues aux activités humaines ne sont pas rares. Lors de ces mises à l'eau non naturelles provoquées par l'approche de l'homme, les phoques quittent leurs repaires dans la panique et la cohue. Ainsi, les jeunes, ne sachant pas très bien nager, peuvent se retrouver prématurément séparés de leur mère et, s'ils ne la retrouvent pas très vite, sont voués à mourir.

Le graphique ci-dessous présente le devenir des jeunes nés en baie de Somme. On s'aperçoit que le taux de réussite (= jeune sevré naturellement par sa mère) est très variable en fonction des années, allant des extrêmes 0% (en 1993) à 100% (en 1994 et 1995). La moyenne du taux de réussite des naissances sur la période étudiée s'élève à 63,9%.

Proportion de jeunes sevrés naturellement par leur mère par rapport aux naissances de Phoques veaux marins comptabilisées



Les jeunes phoques qui se retrouvent prématurément séparés de leur mère se laissent dériver au gré des courants et finissent pas s'échouer sur une plage. Dans la majorité des cas (à 69% sur la période 1992-2011) ils sont retrouvés vivants, sont pris en charge puis transportés dans un centre de sauvegarde de la faune sauvage compétent sur cette espèce. Quelques mois plus tard, ils sont remis en milieu naturel.

Le centre de Sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature a été mis en place en 2006, il a évolué au cours du temps puisque la première année, nous avons pris en charge les animaux en phase de quarantaine puis les avons transférés en phase de bassin extérieur vers d'autres centres (le CHENE et le Sea Life Center de Blankenberge). Au cours de ces six années d'existence, nous avons accueilli 54 phoques, dont 81,7% ont retrouvé leur milieu naturel (soit directement par Picardie Nature en baie de Somme, soit via un autre centre de sauvegarde après transfert de l'animal). Cinq phoques, sont, à ce jour, toujours en soins au centre.



PICARDIE NATURE

> Contact Presse :

Laëtitia DUPUIS

Chargée de mission Mammifères marins

laetitia.dupuis@picardie-nature.org

06 08 83 44 99

www.picardie-nature.org

